

ÇA TE CONCERNE ! L'éthique de la Vie en discussion

7 ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION.

- FAUT-IL PRIVER LES ENFANTS DE PÈRE ?

Ouvrir la PMA aux femmes seules ou aux couples de femmes, c'est instituer un « droit à l'enfant » au détriment des droits de l'enfant. C'est priver un enfant de père. C'est encourager la marchandisation des spermatozoïdes. C'est encourager, à terme, l'autorisation de la GPA (*Gestation Par Autrui*).

Qu'est-ce qui est en jeu ? C'est l'ouverture de l'accès à la procréation médicalement assistée aux femmes seules ou aux couples de femmes. Jusqu'à présent, la *Procréation Médicalement Assistée (PMA)* poursuivait, en France, un objectif thérapeutique : éviter la transmission d'une maladie grave ou compenser une infertilité pathologique, pour des couples homme/femme

QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

La notion d'égalité est le principal argument avancé : il s'agit de donner la possibilité à tous, couples homme/femme comme homosexuels, de satisfaire un désir d'enfant, lorsqu'il existe, et de devenir parent. La filiation biologique (le lien charnel) ne serait plus l'élément fondateur : seul l'engagement, la parentalité d'intention, seraient importants.

Quels sont les principaux enjeux éthiques ?

- **La privation de père** : elle serait institutionnalisée, condamnant les enfants à une double peine : les priver d'une partie de leur origine biologique et les priver de toute relation paternelle constitutive de leur identité. La Convention internationale des droits de l'enfant pose pourtant le droit, pour chaque enfant, « de connaître ses parents et d'être élevé par eux » (art.7).
- **La marchandisation des gamètes** : pour faire face à la hausse du besoin de gamètes donnés, déjà insuffisants actuellement pour satisfaire les PMA à visée thérapeutique, le risque est qu'émerge la revendication de pouvoir vendre le sperme, au prix de l'abandon du principe de gratuité. Parallèlement, le principe de l'anonymat est mis à mal par les possibilités données par le numérique pour retrouver l'identité d'un donneur anonyme de sperme.
- **L'eugénisme** : en levant le verrou thérapeutique et en rendant la PMA accessible à tous, y compris aux couples hétérosexuels fertiles qui pourraient décider d'y avoir recours pour choisir telle ou telle caractéristique pour leur enfant, on ouvrirait un grand marché de la procréation et de la sélection des individus et donc on organiserait un eugénisme légal

→ **POUR ALLER PLUS LOIN:** <http://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/>



SANCTUAIRE DE N.D. DE FATIMA-MARIE MEDIATRICE

48 bis boulevard Sérurier- 75019 PARIS | 01.40.40.22.32
www.sanctuaire-fatima.com | FB: sanctuaire.nd.fatima.paris
sanctuaire.fatima@wanadoo.fr | recteur.ndfatima@orange.fr

ANO XXIX - n° 10 (1338) – 20 / 5 / 2018

- FEUILLE D'INFORMATION HEBDO -

LE SANCTUAIRE : HIER ET DEMAIN (2) !

Homélie du Cardinal Lustiger, au jour de l'inauguration

(Cont.) « En 1981, à peine nommé archevêque de Paris, j'ai été informé par les autorités de la Ville et de l'Etat qu'autour de cette église allait être construit le plus grand hôpital pour enfants de toute la région parisienne et probablement de toute la France (c'est maintenant chose faite, vous l'avez constaté en arrivant jusqu'ici). A ce moment, j'ai pensé que ce projet était providentiel et offrait une chance pour que cette église retrouve son utilité, prenne une nouvelle signification, en raison de sa situation dans le paysage parisien.

Pour tous ceux qui viendraient dans ce quartier maintenant transformé : les pères et mères de famille qui accompagneraient leur enfant malade dans l'espoir de sa guérison, le personnel hospitalier si nombreux qui y travaillerait cette église, serait un lieu de prière, de supplication, de miséricorde, en raison même de sa dédicace à la Vierge Marie, Mère du Sauveur et Mère des hommes.

Ceci dit, une question primordiale se posait : quels fidèles donneraient vie à ce sanctuaire ?

Un concours de circonstances, providentielles à mes yeux, nous a conduits jusqu'à ce jour. Quelques années après l'annonce du projet de construction de l'hôpital Robert Debré, j'ai été invité, en 1984, par les évêques du Portugal au pèlerinage des Migrants, à Fatima, le 13 août.

Ce voyage avait été organisé avec les prêtres chargés de la pastorale des migrants portugais.

Le Père Geraldès me servait de guide ; il m'a présenté à Mgr l'Archevêque et aux différents évêques rencontrés alors. A Fatima, en suivant le pèlerinage des Migrants, j'ai saisi que l'église de la Cité universitaire était trop petite. J'avais gardé dans l'esprit le volume de l'église Marie-Médiatrice, visitée pourtant de nuit. Entrant dans la basilique de Fatima, j'ai fait le rapprochement des deux sanctuaires : une grande nef, un peu semblable.

Je me suis dit : Il faut proposer cette église aux "Portugais français" (pardonnez-moi cette expression !) pour qu'ils remplissent la mission qui s'impose désormais ici à notre Église de Paris.

La fête de Notre-Dame de Fatima éclaire la triple mission que doit remplir ce sanctuaire, la triple mission que je vous confie. (...) **à suivre...**



MÊS DE MARIA-TERÇO DIÁRIO: de 2^a a 6^a-feira às 21h, Sábado às 18h e domingos às 10h. Confieamos à Mãe de Jesus a nossa vida e na dor e na alegria!